



## La vie mystique et ascétique de Jeanne d'Arc

---

Jeanne d'Arc a été jetée, comme on sait, dès l'âge de dix-sept ans, dans la vie la plus agitée, la plus tumultueuse, la plus absorbante qui soit, celle des camps. Ce n'était apparemment pas une vocation à la vie contemplative que celle de Jeanne d'Arc, cependant elle n'a pas laissé de consacrer chaque jour et chaque nuit des heures entières à la prière, à l'oraison. Elle a été incontestablement l'une des saintes les plus contemplatives qui aient jamais existé, l'une de celles à qui s'applique le plus adéquatement la célèbre parole de saint Paul : *Nostra autem conversatio in cælis est*. Les relations quotidiennes et constantes de Jeanne d'Arc avec ses Voix sont la particularité la plus caractéristique de sa vie mystique. C'est pourquoi l'un des historiens catholiques les plus érudits et les plus versés dans l'hagiographie, le P. Denifle, a pu écrire : « Il faut reconnaître qu'on chercherait en vain dans les vies des Saints des apparitions aussi fréquentes que celles de Jeanne, se produisant en quelque sorte à son appel (1). »

Rien n'est plus exact. Il ne faudrait pas se persuader que Jeanne d'Arc n'a eu aucun mérite, aucune participation, même passive, dans les phénomènes surnaturels qui ont caractérisé sa vie mystique. Ses visions, sa vocation, sa mission, ses révélations, quoiqu'elles aient été des grâces absolument gratuites, ne lui ont cependant pas été imposées du dehors comme les éclairs et les coups de tonnerre que nous ne pouvons pas ne

(1) *Le Procès de Jeanne d'Arc et l'Université de Paris*, p. 11.

pas voir, ne pas entendre. Jeanne d'Arc a été fidèle à sa vocation, elle a été attentive aux visites de l'Esprit, elle préparait son âme à la contemplation par des prières vocales, par des confessions fréquentes, par des communions ferventes, par le recueillement, l'amour de la solitude, les jeûnes et la mortification. En un mot, elle a coopéré à la grâce. Comment, dans une certaine mesure, elle s'est préparée à sa vocation et s'en est rendue digne, comment elle lui est demeurée fidèle, l'analyse de quelques principales circonstances et périodes de sa vie peut nous le faire comprendre.

\*  
\* \*

Tous les témoins du procès de réhabilitation ont répété à l'envi que Jeanne, dès son plus jeune âge, était exceptionnellement fervente (1). La maison paternelle, les pèlerins à Domremy peuvent encore aujourd'hui s'en rendre compte, était contiguë à l'église et séparée seulement du sanctuaire par le cimetière. On sait qu'autrefois les corps des chrétiens étaient invariablement inhumés autour des églises aussi près que possible de l'autel. Les seigneurs possédaient même leurs tombeaux dans des chapelles intérieures. Autour du cimetière s'étendait le village. Le tabernacle était donc le principe de vie près duquel se groupaient, comme autant de ruches, les chaumières des laboureurs. A Domremy, non loin et en face de l'église, dans une île entourée par deux bras de la Meuse, se dressait un petit château fort aujourd'hui détruit. En cas d'attaque ou simplement à l'approche des bandes, les paysans s'enfermaient précipitamment, eux et leurs bestiaux, dans l'île et le

(1) Les principales sources pour la biographie de Jeanne d'Arc sont : *Le Procès de condamnation* (éd. Quicherat) et *Le Procès de réhabilitation* (voir l'excellente étude des PP. Balme et Belon). Les meilleures chroniques sont : *Le journal du siège d'Orléans* (éd. Charpentier et Cuissard) et la *Chronique de la Pucelle* (éd. Vallet de Viriville). On a contesté la valeur des attestations contenues dans *Le Procès de réhabilitation*, en prétendant les subordonner à l'autorité plus grande du *Procès de condamnation*. M. U. Chevalier a répondu avec raison que la bonne foi des inquisiteurs et des témoins au procès de réhabilitation était incontestablement supérieure à celle des juges de Jeanne. Toutes les chroniques concernant Jeanne d'Arc, favorables ou défavorables, contiennent des exagérations ou des inexactitudes.

château. Un des meilleurs historiens de Charles VII, Thomas Basin, qui décrit les faits en victime et par conséquent en témoin compétent, rapporte que les troupeaux, lorsqu'ils entendaient la cloche de l'église sonner le tocsin, se précipitaient d'eux-mêmes, tête baissée et au galop, vers l'enclos qui leur était réservé (1). Jeanne a témoigné devant ses juges avoir plus d'une fois aidé à faire rentrer les bestiaux dans l'île.

Les troupeaux, le pâturage, quelques chaumières, un château, une église, c'était toute l'existence, au moyen âge. Jeanne d'Arc connut évidemment de très bonne heure les chemins des prés et du château, mais elle connut mieux encore le chemin de l'église. Elle ne gardait pas habituellement, ainsi qu'on l'a trop souvent répété, les agneaux et les moutons. Elle demeurait d'ordinaire à la maison; elle était une enfant intérieure, aidant sa mère dans ses occupations ménagères (2). Aussitôt que ses travaux domestiques lui laissaient un moment de loisir, elle se glissait furtivement à l'église. Un prêtre, Henri Arnolin, qui l'avait connue à Domremy et l'avait plusieurs fois confessée, témoigne l'avoir vue fréquemment et longuement prier dans le sanctuaire. Tantôt elle se prosternait devant le crucifix, le front jusqu'à terre, selon les mœurs du temps; le plus souvent elle se tenait les mains jointes, le visage levé et les yeux fixés sur Jésus en croix ou la bienheureuse vierge Marie. Le prêtre qui rapportait ces détails trente ans plus tard, se souvenait sans doute avoir été profondément impressionné par le spectacle de cette enfant de dix ans priant dans une attitude voisine de la contemplation et de l'extase (3).

Jeanne d'Arc passa les premières années de sa jeunesse près du foyer domestique, à l'ombre du clocher de l'église. Elle semble avoir été la préférée de sa mère. Tandis que le père, les

(1) « Cum boves et jumenta aratoria ab aratro solverentur audientes speculatoris signum, illico, absque ductore ad sua tuta refugia, ex longo assuefactione edocta, cursu rapido velut exterrita circurrerent, quod et porci similiter facere consueverant. » (THOMAS BASIN, *Histoire de Charles VII*, liv. I, ch. x.)

(2) « Addens quod, dum esset in domo patris, vacabat circa negotia familiaria domus, nec ibat ad campos cum ovibus et aliis animalibus... » (*Procès*, t. I, p. 51.)

(3) « Dum erat in ecclesia... aliquando habebat manus junctas et fixas insimul, ac vultum et oculos erigendo ad crucifixum aut ad beatam Mariam... » (*Procès*, t. II, p. 459.)

frères et la sœur aînée allaient aux champs, toutes deux, la mère et la fille cadette travaillaient, causaient, priaient ensemble à la maison. Isabelle Romée, mère de Jeanne, était très pieuse. Comme les meilleurs chrétiens du temps, elle avait voué une dévotion très spéciale aux pèlerinages. Elle avait très probablement effectué le pèlerinage de Rome, d'où son nom de Romée, et elle ne devait pas tarder à se rendre au grand pardon du Puy-en-Velay. Les pèlerins, en traversant les provinces, ne manquaient pas de visiter les sanctuaires d'importance même secondaire. Le pèlerinage a été et demeure encore l'une des formes les plus importantes de la dévotion chrétienne. Il n'est pas autre chose que le culte, le culte local des saints. Isabelle Romée, qui avait accompli les grands pèlerinages et les moindres, devait être très renseignée sur les légendes des saints. Elle les contait à sa petite fille tout en veillant aux soins du ménage ou en filant la quenouille. Elle lui apprenait en même temps les dogmes et commandements de la religion. Jeanne a affirmé à ses juges avec une insistance singulière : « J'ai appris de ma mère *Pater noster*, *Ave Maria*, *Credo*, et je n'ai reçu ma croyance de nulle autre part que de ma mère. » Ce serait donc de sa mère seule, que Jeanne aurait tenu ses prières, son catéchisme et toutes les histoires ou légendes des apôtres et des saints. Il n'est pas douteux cependant que la petite fille n'ait assisté aux instructions et aux prêches du curé, des prêtres de passage. Mais comme les juges de Rouen s'efforçaient de lui faire avouer qu'elle avait été initiée aux pratiques de la sorcellerie par quelques vieilles mégères, elle a répondu qu'elle avait reçu sa croyance de sa mère seule, le curé, cela va sans dire, étant excepté (1).

Dès l'âge de dix ans, Jeanne avait si bien mis à profit les leçons et exemples de sa mère qu'elle la surpassait en dévotion. Comme elle ne pouvait accomplir de grands pèlerinages, elle en faisait de petits. Chaque samedi, par les hauteurs boisées qui dominant l'immense vallée de la Meuse et couronnent

(1) Les juges n'en ont pas moins conclu dans le réquisitoire : « Quae Johanna in juventute non fuit edocta nec instructa in credulitate nec primitivis fidei ; sed per aliquas vetulas mulieres assuefacta et imbuta ad utendum sortilegiis, divinationibus et aliis superstitionis operibus sive magicis artibus... » (*Procès*, t. I, p. 209.) — La prétendue impartialité du *Procès de condamnation* est prise en flagrant délit de calomnie dans bien d'autres cas semblables.

Domremy, elle se rendait à l'ermitage de Notre-Dame de Ber-  
mont, situé à l'orée de la forêt. Elle y portait des cierges  
qu'elle allumait devant la statue miraculeuse de la Madone.  
Elle allait aussi, quoique moins souvent, à Maxey, dont l'église  
était dédiée à sainte Catherine ; elle y priait longuement devant  
la statue de la sainte. Maxey est situé de l'autre côté de la  
Meuse, dans la vallée. Jeanne revenait par Greux à Domremy,  
et elle ne manquait de faire encore visite à l'église de son vil-  
lage. On y conserve encore, fixé au premier pilier de droite,  
une statue de sainte Marguerite qu'elle aurait fréquemment  
vénérée, ainsi que le bénitier où elle mouillait, en entrant et  
en sortant, sa main virginale. Tous les biographes de Jeanne  
ont soigneusement relaté qu'elle aimait le son des cloches,  
qu'elle ne manquait aucun des offices ; qu'elle récitait à genoux,  
où qu'elle fût, l'angélus, qu'elle s'attristait de constater trop  
souvent la négligence du marguillier. Elle le gourmandait et  
lui promettait ingénûment des offrandes s'il voulait être plus  
exact à sonner complies (1). Elle lui confiait encore qu'elle eût  
voulu posséder beaucoup d'argent pour faire dire des messes.  
L'un des laboureurs de Greux, Colin, déposait devant les  
inquisiteurs qu'il se souvenait s'être moqué autrefois de Jeanne  
avec des jeunes gens du village, la raillant sur son excessive  
dévotion. Les jeunes paysans sont d'ordinaire des esprits forts  
qui se moquent volontiers de la piété des filles, ils se rencon-  
trent sur ce point avec certains grands esprits critiques, disci-  
ples de Rabelais, de Voltaire et de Diderot.

Une critique plus importante sur Jeanne enfant que celle  
des gars du village était formulée par le curé même de Dom-  
remy. L'excellent prêtre estimait lui aussi que Jeanne était  
trop pieuse. Il concevait des inquiétudes au sujet de la ferveur  
excessive de cette enfant qui allait devenir jeune fille. Et il est  
vrai que Jeanne était exceptionnellement, extraordinairement  
pieuse. L'ensemble des réponses données par les témoins ne  
laissent place à aucun doute sur ce sujet ; jamais, de mémoire

(1) C'est le marguillier lui-même, *matricularius*, qui rapporte ce  
fait : « Dum ipse testis non pulsabat completorias, ipsa Johanna  
eumdem testem causabat et vituperabat, dicendo quod non erat bene  
factum ; et ipsa Johanna tunc promiserat eidem testi dare lanas, ad  
finem ut diligentiam haberet pulsandi completorias » (*Procès*, t. II,  
p. 413).

d'homme, on n'avait vu à Domremy une fille aussi dévote (1). Hauviette, son amie préférée, avait entendu le curé dire publiquement qu'elle se confessait trop souvent. Les mauvais plaisants avaient donc beau jeu de la taquiner sur sa dévotion, et Jeanne, qui plus tard devait répondre avec tant de présence d'esprit aux juges de Poitiers et de Rouen, en était réduite à garder le silence, à rougir de confusion et à se réfugier précipitamment à l'abri du foyer paternel.

Mais si la fille de Jacques d'Arc était extrêmement dévote, elle était également laborieuse, complaisante et charitable. Par suite, dans les deux villages de Domremy et Greux, « tout le monde l'aimait ». D'une nature sensible, elle se montrait très pitoyable aux malheureux. Elle visitait les malades, les consolait, donnait l'aumône aux pauvres, selon ses moyens. Et déjà, la charité chrétienne, qui est surnaturelle, élevait Jeanne à des sentiments vraiment héroïques. Lorsque la place faisait défaut dans la pauvre chaumière, elle intercédait avec insistance pour qu'on donnât néanmoins l'hospitalité aux pauvres de passage. Si on ne l'eût empêchée, elle leur eût cédé son lit pour aller coucher sur la paille dans la grange ou le four. Ainsi se manifestait la magnanimité sublime de celle qui devait déclarer plus tard : Je suis venue pour la consolation des malheureux.

Dès l'âge de douze ans, l'amour de la solitude et du recueillement s'accrut chez Jeanne. Elle ne sortait plus, si ce n'est pour les travaux nécessaires ; elle n'allait plus avec ses compagnes composer des rondes en se donnant la main et danser en chantant autour du *beau may* dans le Bois chenu. Elle consacrait toutes ses heures libres à la prière dans l'église. Elle joignait à ses oraisons des préoccupations patriotiques.

De nos jours les meilleurs historiens ont parfaitement exposé comment au moyen âge le patriotisme se confondait avec le

(1) « Non erat sibi similis in dicta villa... ; non erat melior in duabus villis » (*Procès*, t. II, pp. 396 et suiv.). Domrémy et Greux sont deux villages jumeaux si proches l'un de l'autre qu'ils n'en forment pour ainsi dire qu'un seul.

(2) « Non enim videbatur per viam, sed stabat in templo, orando ; non tripudiabat, ita quod saepe ab aliis juvenculis et aliis causabatur... » (*Procès*, t. II, p. 427). Jeanne affirmait, de son côté, qu'elle ne se souvenait pas avoir dansé autour de l'arbre des fées depuis l'appel des voix (*Ibid.*, p. 68).

mysticisme chrétien. Le patriotisme, n'ayant pas été laïcisé, ne s'était pas différencié du sentiment religieux. C'est parce qu'ils n'avaient pas remarqué qu'alors religion et patriotisme c'était tout un, que certains prétendus savants avaient nié l'existence du patriotisme au moyen âge. En particulier les grands pèlerinages français, ceux du Mont Saint-Michel, de Sainte-Catherine de Fierbois, de Notre-Dame du Puy-en-Velay, étaient des manifestations nationales en même temps que religieuses. Les prédicateurs exhortaient publiquement les pèlerins à prier pour le royaume. Dans les processions les plus solennelles on tournait la statue de Notre-Dame face aux ennemis et les milliers de pèlerins la suppliaient avec larmes d'obtenir, d'impêtrer de Dieu la victoire et la paix. Isabelle Romée, qui avait participé plus d'une fois à ces invocations populaires si profondément émouvantes, avait appris à sa fille à prier pour le royaume autant et plus que pour elle et sa famille; elle lui avait enseigné indistinctement le patriotisme avec la religion. La séparation de l'Église et de l'État est une conception moderne qu'il ne faut point, sous peine d'anachronisme, reporter au moyen-âge. Le royaume de France n'était pas considéré comme distinct de l'Église, il en était partie intégrante; prétendre le détruire, c'était détruire en grande partie la chrétienté. Telle était la croyance des fidèles les plus éclairés, des pèlerins, d'Isabelle Romée. La mère expliquait à sa fille que le royaume de France était sacré, que le véritable roi en était le Seigneur Jésus, que le dauphin Charles ne tenait le royaume *qu'en commende*. Le mysticisme de Jeanne fut donc dès l'origine essentiellement patriotique.

Les habitants de Domremy, Siméon Luce l'a prouvé, étaient d'ailleurs fort bien renseignés sur les événements politiques. Ils savaient les victoires des Anglais, la folie de Charles VI, les trahisons successives et les déportements scandaleux de la reine Isabeau de Bavière, la faiblesse du dauphin Charles, les divisions des Princes, les ambitions du duc de Bourgogne, les atrocités et les pilleries commises par les bandes; en un mot la grande pitié du royaume de France. Et si, malgré toutes ces calamités, ils ne désespéraient pas du salut du pays, c'est qu'ils comptaient moins sur la puissance des armes que sur l'intervention de Dieu et tout particulièrement sur l'intercession de la très sainte Vierge Marie. Le culte de la virginité chrétienne éminemment représentée par la Vierge-mère avait pris le plus

grand essor en France. Le dogme de l'Immaculée Conception s'imposait universellement. Le peuple attribuait à la virginité chrétienne des prérogatives surnaturelles, comme de déjouer les tentatives de l'esprit malin ou les attaques de la licorne, animal fabuleux et symbolique. Tous ces sentiments de mysticisme, de patriotisme, de vénération pour la virginité, avaient inspiré au peuple cette prophétie étonnante : Que la France perdue par une femme devait être sauvée par une vierge. Dans les villages de Lorraine, cette prophétie était bien connue, et Jeanne dès les débuts de sa mission s'en autorisa pour faire accepter plus aisément son intervention (1). La Providence, qui ordonne toutes ces choses progressivement, avait voulu que la venue de la libératrice fût préparée par l'attente des Français fidèles.

De son côté, Jeanne, que nous avons vue si secourable aux misères humaines, si prompte à l'héroïsme dans la charité, était profondément émue par le récit des malheurs elfroyables subis par les provinces envahies. La France devenait de plus en plus chaque jour un immense champ de bataille sur lequel les compagnies anglaises et bourguignonnes s'abattaient comme des bandes d'oiseaux de proie. Le siège de Vaucouleurs ayant été entrepris par les chefs bourguignons, les habitants de Domrémy jugèrent prudent de recourir à l'évacuation et de se retirer à Neufchâteau. Jeanne poussa devant elle sur la grand'route le troupeau de la maison. Elle fut témoin de scènes déchirantes. Quelques jours plus tard, les habitants de Domremy purent apercevoir, le soir à l'horizon, une lueur rouge semblable à une aurore : c'était une partie de leur village qui flambait. Quand ils revinrent, après le passage des bandes, l'église même avait été la proie des flammes. Jeanne, qui aimait tant son église, dut aller entendre désormais la messe à Greux.

Il ne faudrait pas cependant exagérer l'influence de ces événements sur la vocation de Jeanne d'Arc. Quicherat et Siméon Luce ont imaginé que sa première vision avait été occasionnée

(1) C'est surtout à Vaucouleurs, dès les débuts de sa mission, que Jeanne s'est autorisée de cette prophétie : « Nonne alias dictum fuit quod Francia per mulierem desolaretur et postea per virginem restaurari debebat? » (*Procès*, t. II, p. 444). « Nonne audistis quod prophetizatum fuit quod Francia per mulierem deperderetur et per unam virginem de marchiis Lotharingiae restauraretur? » (*Ibid.*, p. 447).



par l'ébranlement moral résultant de l'invasion bourguignonne (1). Ils ont supposé *a priori* qu'une telle révélation devait être déclanchée par une sorte de cataclysme. Tout ce que nous savons de la vie des mystiques et des saints nous prouve que les premières révélations se produisent plus simplement, plus suavement que les incroyants ne sont portés à le croire d'après leurs idées préconçues. Au sujet de cette première vision, rapportons-nous exclusivement au récit de Jeanne, lequel, est-il besoin de le dire ? est la sincérité même (2). Elle allait avoir bientôt treize ans. Par un jour d'été, vers midi, se trouvant dans le jardin de son père, elle entendit une voix provenant à sa droite, du côté de l'église ; en même temps elle perçut une vive lumière de ce même côté. Elle était à jeun, n'avait rien pris depuis la veille. Elle eut grand'peur, ne put distinguer qui lui parlait. Les jours suivants, la voix s'étant fait entendre de nouveau, elle se familiarisa et reconnut saint Michel (3). L'archange lui recommanda dans les premières apparitions d'être une jeune fille vertueuse et parfaite. Dans la suite il lui révéla qu'elle était la vierge appelée à sauver le royaume de France perdu par une femme. Tels sont les faits dans leur simplicité historique. Plus tard, les chroniqueurs ont imaginé que tout d'un coup saint Michel était apparu, armé de pied en cap, à la Pucelle et qu'il lui avait révélé toute l'étendue de sa vocation. En réalité, les visions de Jeanne d'Arc furent progressives. Elle a entendu des Voix, elle a su que saint Michel lui parlait parce que l'archange s'est nommé à elle. La première fois elle s'est troublée et n'a pas très bien compris. Même plus tard, lorsqu'elle ne se trouve pas dans le silence de la solitude, elle ne saisit pas distinctement le sens des paroles qui lui sont adressées. C'est pourquoi elle répond à ses juges que si elle était dans une

(1) « Tout me porte à croire, écrit Quicherat, qu'elle y fut préparée (à sa première vision) par quelque chose d'extraordinaire survenu dans le pays qu'elle habitait » (*Aperçus nouveaux sur l'histoire de Jeanne d'Arc*, p. 1). L'auteur suppose que cet événement « extraordinaire » fut l'invasion bourguignonne de 1425. Mais il est fort probable que les premières visions datent de 1424.

(2) Nous croyons avoir démontré dans la *Revue pratique d'apologétique* (avril-mai 1920) que le récit de Perceval de Boulainvilliers doit être interprété symboliquement et non littéralement.

(3) « Quam postquam audivit trina vice, cognovit eam esse vocem angeli » (*Procès*, t. I, p. 216).

forêt elle entendrait bien les Voix venant à elle (1). Il semble que, de même qu'un aveugle de naissance qui recouvre la vue doit s'habituer à la lumière, ainsi Jeanne ait dû accoutumer son ouïe à entendre les Voix divines. Une sorte de sens nouveau, spirituel, se développait en elle.

Dès lors, les Voix la visitent presque tous les jours, au moins trois fois la semaine. Ce n'est plus seulement saint Michel, c'est sainte Catherine et sainte Marguerite qui la préparent à sa mission. Saint Michel, l'archange des combats, qui avaient précipité, *trébuché* Satan du ciel en enfer ; sainte Catherine, qui par la sagesse de ses réponses avait confondu l'aréopage des philosophes païens chargé de la convaincre ; sainte Marguerite, la vierge martyre qui avait supporté sans faiblir le supplice des torches enflammées ; ces personnages célestes qui étaient des plus vénérés au XV<sup>e</sup> siècle, étaient parfaitement et providentiellement choisis pour faire accomplir à Jeanne son noviciat. Car c'est une sorte de noviciat divin qu'elle commença sous la direction de l'archange et de des saintes. Jeanne n'entendait pas seulement leurs voix, elle les voyait distinctement, percevait leur odeur, les embrassait (2). Quand elles s'éloignaient, elle se prenait à pleurer et souhaitait d'être emportée avec elles. Dans ces entretiens familiers et célestes, les saintes la conseillaient, la réprimandaient, la dirigeaient, lui apprenaient à confesser ses moindres imperfections.

Les années de probation de Jeanne d'Arc durèrent de treize à dix-sept ans environ. Elle prononça ses vœux, ou du moins son vœu de virginité, dès les débuts des apparitions. Ce vœu revêtait une importance toute particulière chez celle qui, pour répondre à l'appel de la France, devait être éminemment la Pucelle. Le peuple n'eût pas admis que la personne qui venait le sauver au nom de Dieu et de la Vierge Marie ne fût pas elle-même une vierge. D'ailleurs le célibat est, particulièrement chez les femmes, la première condition ordinaire d'une mission surnaturelle. En émettant le vœu de virginité perpétuelle, la jeune

(1) « Dixit practerea quod si ipsa esset in uno nemore, bene audiret voces venientes ad eam » (*Procès*, t. I, pp. 52 et 216).

(2) « Interroguée s'elle baisa ou accola oncques saintes Katherine et Marguerite : respond, elle les a accolez toutes deulx... Interroguée se ilz fleuroient bon, respond : « Il est bon à savoir et sentoient bon » (*Procès*, t. I, p. 186).

filie chrétienne entre d'un pas décisif dans la voie de l'héroïsme et de la sainteté. Jeanne prononça ce vœu, en présence des anges, entre les mains de sainte Marguerite. Elle s'était procuré, non sans peine, un anneau doré, dont la substance était de laitton ; cet anneau fut touché, consacré par les saintes ; il portait gravés les deux noms *Jhesus, Maria*. Jeanne le porta toujours au doigt, elle le considérait fréquemment avec vénération et reconnaissance, elle l'eût gardé jusqu'à la mort inclusivement, si ses juges ne le lui eussent volé.

D'après une des réponses de Jeanne au procès, nous devons conclure qu'elle ne s'ouvrit de sa vocation à personne, pas même à son curé (1). Plus les projets sont magnanimes, et plus pour réussir ils doivent demeurer secrets. La mission de Jeanne d'Arc s'est donc élaborée dans le secret de ses visions. C'est à peine si quelques flammes échappées, quelques lueurs extérieures, ont pu faire soupçonner l'intensité, l'incandescence du foyer intérieur qui couvait dans l'âme de la jeune fille. Presque chaque jour, l'archange et surtout les saintes lui *récitaient* la grande pitié qui était au royaume de France. La fille du laboureur de Domremy était douée à la fois d'aptitudes contemplatives, idéalistes, et d'un bon sens solide, positif, éminemment pratique. Elle voyait fréquemment, sur la grand'route qui traversait le village, passer les hommes d'armes. Elle apprenait, par les récits contés à la lumière du foyer, les victoires anglaises et bourguignonnes. En imagination, elle se voyait chevauchant à la tête des troupes, les menant au combat, faisant reculer les ennemis, jusqu'au-delà des marches de Lorraine. Toute une épopée se déroulait devant ses yeux, exaltant son imagination, son courage et toutes ses facultés. Mais lorsque ce feu s'éteignait la laissant dans la tiédeur et une demi-obscurité, Jeanne, réduite à se gouverner par la lumière vacillante de son bon sens, reconnaissait autant et mieux que n'eût pu faire le plus positif des paysans, tout ce que son grand projet recélait de romanesque et d'apparente folie. Elle prévoyait les objections qu'on lui opposerait, les railleries dont elle serait l'objet. Si plus tard

(1) « Interrogée se de ses visions elle a point parlé à son curé ou autre homme d'église respond que non » (*Procès*, t. I, p. 128). L'historien qui prétend que la mission de Jeanne lui a été soufflée par les moines mendiants substituée, à la réalité des faits, des vues subjectives.

elle put presque toujours répondre aux questions captieuses, par quelques mots précis, décisifs, clairs comme des axiomes, c'est sans doute parce qu'elle était divinement assistée, mais c'est aussi parce qu'elle s'était fait chaque jour à elle-même, durant plusieurs années, ces objections et ces réponses. Elle avait plus d'une fois objecté à ses saintes : « qu'elle n'était qu'une pauvre fille qui ne savait ni aller à cheval, ni conduire la guerre ». Mais les Voix lui répondaient : « Va, va, va, fille de Dieu, nous serons à ton aide, va. » Quand elle faisait remarquer que ni les seigneurs ni le roi ne la croiraient, les Voix lui conseillaient : « d'aller de l'avant avec audace, et que quand elle arriverait près du roi, elle aurait un signe certain qui la ferait recevoir et reconnaître (1) ». — Durant les quatre années qui ont séparé la première révélation de la mise à exécution de son dessein, Jeanne d'Arc, on l'oublie trop, a certainement beaucoup souffert et beaucoup lutté. Comme tous les mystiques et les saints, elle a traversé des heures de désolation, d'angoisse. Une de ses réponses aux juges de Rouen nous rend l'écho certain quoique affaibli de ces luttes intimes entre son inspiration et sa raison pratique. Interrogée si elle était bien venue en France par la volonté de Dieu, elle répondit : « qu'elle eût mieux aimé être tirée à quatre chevaux que de venir en France autrement que par la volonté de Dieu (2) ».

Quelque chose de son dessein avait transpiré au dehors. Sa piété toujours plus ardente, plus concentrée, l'absorption de ses pensées, la fréquence de ses visions, quelques paroles énergiques échappées à son patriotisme, avaient laissé soupçonner quelle vocation secrète elle nourrissait. « Compère, avait-elle déclaré à Gérardin d'Epinal, si vous n'étiez bourguignon, je vous dirais bien des choses. » A Michel Lebuin elle avait dit confidentiellement et d'une manière plus explicite : « qu'entre Coussey et Vaucouleurs il y avait une jeune fille qui avant un an mènerait sacrer le roi à Reims ». Ces propos s'étaient répétés, avaient fait le tour du village et même étaient revenus aux

(1) « Quando debuit recedere et ire ad regem suum, dictum fuit sibi per voces quod iret audacter, quia quando esset apud regem suum, ipse haberet bonum signum de recipiendo eam et sibi credendo » (*Procès*, t. I, p. 221).

(2) « Ulterius dixit quod mallet esse distracta cum equis, quam venisse in Franciam sine licentia Dei » (*Procès*, t. I, p. 74).

oreilles de Jacques d'Arc. Ce dernier en avait été si affecté que dans un rêve il avait vu sa fille partant à la tête d'une compagnie de cavaliers. Il déclara à ses fils que plutôt que de voir son rêve se réaliser, il préférerait noyer sa fille de ses propres mains dans la Meuse : « Je voudroye que la noyessiés, et se vous ne le faisiés, je la noieroye moy mesmes. » A partir de cette époque, Jeanne fut gardée de très près à la maison par son père et sa mère, « ils la tenoient en grant subjection, et elle obéissoit à tout, si non au procès de Toul au cas de mariage (1) ».

Ce procès de Toul, ce cas de mariage, fut toute une affaire qui causa à Jeanne de grands ennuis. Elle avait environ dix-sept ans, était forte, grande, élancée. Un jeune homme soutint qu'elle s'était promise. Les familles des jeunes gens, et sans doute la majeure partie du village, étaient favorables à ce mariage. Jeanne dut résister à tous, fut obsédée par les conseils. On la mena devant les juges, l'officialité de Toul. Chemin faisant, elle subit, sans faiblir, comme sans s'irriter, toutes les objurgations de ses parents ou amis. Ceux qui croyaient qu'elle se laisserait convaincre ne la connaissaient pas encore. Elle confondit son accusateur par la surnaturelle énergie de ses dénégations. Malgré leur désir de conciliation et l'entente des parents, les juges se virent contraints, par son bon droit, de lui donner gain de cause. Le procédé classique des parents, qui consiste à opposer à la vocation de la jeune fille un projet de mariage, avait complètement échoué.

Les Anglais avaient commencé l'investissement d'Orléans. C'est alors que les Voix se firent plus pressantes; elles indiquaient les moyens à prendre. Il fallait aller demander à Robert de Baudricourt une escorte pour être conduite au roi. Jeanne, selon ses propres expressions, ne pouvait plus s'endurer où elle était. L'atmosphère du foyer lui était devenue irrespirable, et le sol en terre battue lui brûlait les pieds. Elle partit. Nous ne la suivrons pas dans les péripéties de son voyage, de ses combats, de son procès, de son supplice. On sait comment ses Voix l'aidèrent et ne lui firent jamais défaut. Toutefois ce serait une erreur capitale de s'imaginer qu'il ne lui était besoin que

(1) *Procès*, t. I, p. 132. Si elle n'a pas obéi à ses parents au procès de Toul, c'est donc qu'ils étaient favorables au mariage et lui demandaient d'obéir.

de consulter saint Michel et ses saintes pour obtenir sur-le-champ, d'une manière automatique, la solution de ses difficultés. Jeanne d'Arc dans les moindres difficultés n'aurait eu qu'à adresser au ciel une ardente prière, et bientôt après elle aurait reçu la réponse, pour ainsi dire par retour du courrier. Conception simpliste et irréaliste. Certainement ses Voix lui ont souvent révélé, sans effort de sa part, les faits cachés et la conduite à tenir. Elle reconnaît, entre leurs serviteurs ou sujets, Baudricourt et Charles VII. Elle prévoit la défaite de Rouvray. Elle envoie quérir l'épée cachée dans le sanctuaire de Fierbois, épée dont personne n'a connaissance. Mais combien de fois aussi l'archange et les saintes la laissent à son propre conseil, libre d'agir ou de ne pas agir, d'agir de telle manière ou de telle autre ! Les Voix la réveillent à Orléans durant sa sieste, mais ne lui disent pas s'il faut aller à Saint-Loup ou contre Falstolf. Elle agit, elle part, et son intuition la guide au plus fort de la mêlée, au point précis où l'on a le plus besoin d'elle (1). Les Voix ne lui ont pas non plus conseillé d'une manière précise d'annoncer à ses parents son départ, elles lui ont laissé en cela une pleine et entière liberté. Jeanne elle-même a déclaré nettement à ses juges que si elle avait donné l'assaut à la place forte de la Charité-sur-Loire, ce n'avait été ni par ni contre le conseil de ses Voix. Pour être surnaturellement inspirée, la Pucelle ne vivait pas en dehors des lois communes de l'humanité. Lorsque des bonnes femmes voulaient lui faire toucher des patenôtres, sous prétexte de les sanctifier, Jeanne répondait à son hôtesse Marguerite la Touroulde : « Touchez-les vous-même, ils seront aussi bons par votre toucher que par le mien. » Quand on interprétait son héroïsme dans les combats en disant qu'elle possédait l'assurance de n'être pas tuée, elle répliquait : « Je n'en suis pas plus sûre que les autres (2). » En revanche, elle se tenait pour certaine qu'on

(1) Déposition de Jean d'Aulon, écuyer de Jeanne : « En nom Dé, mon conseil m'a dit que je voise contre les Anglois ; mais je ne scay se je doy aler à leurs bastilles ou contre Falstolf, qui les doibt avitailler .. Et lors ainsi qu'il l'armoist, ouyrent grand bruit et grant cry que faisoient ceux de ladicte cité... Et adonc s'en partit ladicte Pucelle... et le plus droit et le plus diligemment qu'elle peut, tira son chemin droit à la porte de Bourgogne où le plus grand bruit estoit... » (*Procès*, t. III, p. 212). C'est évidemment le tumulte qui a attiré Jeanne.

(2) *Procès*, t. III, p. 86 et suiv.

prendrait Paris, et Paris ne fut pas pris, ce qui prouve qu'elle n'en était assurée que d'une certitude humaine, *positis ponendis*, supposé que l'armée et les chefs combattissent vigoureusement et d'un commun accord.

Les Voix, qui, dans plusieurs conjonctures, ont éclairé Jeanne d'Arc avec plus d'évidence que n'eût pu le faire la plus éclatante des lumières naturelles, lui ont donc souvent laissé le mérite de la recherche, de la délibération, de la décision. Depuis sa première jeunesse, c'est-à-dire dès l'âge de treize ans, Jeanne a médité durant des journées et des nuits entières sur sa mission et le rôle qu'elle devait remplir. Elle a énormément réfléchi. Elle examinait avec ses Voix le meilleur parti à prendre. Quelquefois elle leur résistait. Une fois ou deux elle a pris sa décision contre leur conseil, par exemple lorsqu'elle s'est précipitée par le mâchecoulis de la tour de Beaurevoir, et encore lorsqu'elle s'est laissé emporter par le duc de Gaucourt le soir du siège de Paris. Il semble bien que si, en ces circonstances, Jeanne a désobéi, c'est que le *dictamen* des Voix n'était pas absolument clair et impérieux : il s'agissait d'un conseil plutôt que d'un ordre. Si les Voix lui avaient nettement et précisément défendu de sauter la tour, de s'éloigner des murs de Paris, de signer la moindre ligne de rétractation, Jeanne n'eût pas agi à l'encontre de ces ordres formels. Les plus savants théologiens et exégètes ont remarqué que la lumière prophétique qui révèle avec évidence les vérités essentielles laisse assez souvent dans l'ombre certaines circonstances de lieu, de temps. Les Voix répétaient presque chaque jour à Jeanne qu'elle serait bientôt délivrée de sa prison, la Sainte en concluait qu'elle échapperait par évasion aux mains de ses bourreaux ; la promesse donnée par les Voix était essentiellement vraie, mais l'interprétation de Jeanne défectueuse. Jeanne d'Arc, comme tous les prophètes, apôtres et saints, a été souvent livrée à ses propres forces, à ses propres lumières, par suite elle a eu tout le mérite de son héroïsme et de son martyre. Il n'en demeure pas moins que, sans le secours de l'ange et des saintes, elle n'eût pu supporter tant d'épreuves. Ses forces physiques l'eussent trahie et elle serait morte d'épuisement dans la prison. Cette vérité est si évidente que les auteurs les plus incroyants ont dû la reconnaître (1).

(1) Anatole France écrit : « Si elle n'avait été soutenue et recon-



L'ascétisme dans la vie spirituelle de Jeanne d'Arc tient une place bien moins importante que le mysticisme. Elle n'a pas eu recours aux disciplines, aux pénitences intimidantes des Père du désert, aux mortifications et aux jeûnes prolongés. D'autres saints ou saintes, dès l'âge de raison, comme sainte Catherine de Sienne par exemple, rivalisaient de pénitences avec les ascètes. Il n'en a pas été tout à fait ainsi pour Jeanne d'Arc. Elle a observé à la lettre les jeûnes et abstinences que l'Église prescrit. Tout nous porte à croire qu'elle ne s'est jamais flagellée, n'a jamais usé d'instruments de pénitence, quoique ce fût assez la coutume de son époque. Sa mission exigeait qu'elle conservât intactes toutes les forces vives de son corps ; c'est pourquoi sainte Catherine et sainte Marguerite ne lui révélèrent ou ne lui conseillèrent pas les pratiques surrogatoires de l'ascèse. La vie des camps, telle qu'elle la mena, était d'ailleurs pour une vierge de dix-sept ans une dure pénitence. La première fois qu'elle passa la nuit sous les armes, Jeanne eut la chair meurtrie par les angles de son armure ; son page le remarqua sans peine, le lendemain, à la gêne de ses mouvements. Empressons-nous aussi d'ajouter qu'elle fut toujours d'une sobriété extraordinaire. Tous les vendredis, et durant tout le Carême, elle observait le jeûne absolu. Elle ne prenait ni aliments, ni boisson jusqu'au repas du soir, et elle ne laissait pas de chevaucher et de combattre tout le jour. Les seigneurs ou hommes d'armes qui l'accompagnaient, buveurs et gloutons, étaient stupéfaits par sa sobriété et sa continence. Nous ne voyons pas que Jeanne d'Arc après les journées les plus chaudes, les fatigues les plus lourdes, ait eu besoin d'autre chose que de quelques mouillettes de pain trempées d'eau rougie. Dunois, qui était l'un des chefs les plus intelli-

fortée par les Voix du ciel, les voix de son cœur, Jeanne ne serait pas allée jusqu'à la fin de cet horrible procès où, torturée à la fois par des princes de l'Église et des goujats d'armée, elle endura de corps et d'esprit des souffrances intolérables à la commune nature humaine ; elle les endura sans que sa constance, sa foi, sa divine espérance, on dirait presque sa gaieté, en fussent atteintes » (*Vie de Jeanne d'Arc*, t. II, p. 332). Quoique l'auteur identifie les Voix du ciel aux « voix de son cœur », il nous a semblé que ce témoignage, encore trop naturaliste, était à noter.



gents de son époque, s'étonnait de cette incroyable résistance à la fatigue et à la faim. Au procès de réhabilitation il témoignait que, selon lui, la Pucelle n'avait pu être surpassée en sobriété par aucun être vivant. Sans doute estimait-il que pour boire et manger moins que la Pucelle il fallait être mort : « *deponit quod, de sobrietate a nullo vivente superabatur* ». Le page de Jeanne, qui la suivait du matin au soir, la vit plus d'une fois ne manger qu'un morceau de pain par jour, et il s'en étonnait comme d'un miracle. Ses compagnons d'armes, qui observaient de très près ses faits et gestes et presque jusqu'à l'indiscrétion, admiraient qu'elle pût demeurer une journée à cheval sans en descendre (1). Sa piété, sa sobriété, sa continence l'avaient fait surnommer « *l'angélique* ».

On a tout dit sur sa vertu de chasteté, si ce n'est peut-être l'extrême vigilance dont elle entoura comme d'une auréole son vœu de virginité. On peut affirmer sans témérité que personne ne garda plus soigneusement la pureté de l'âme et du corps. Par vocation et mission elle devait être éminemment la Pucelle, et elle le fut. C'est à ce souci de pureté spirituelle qu'il faut rapporter l'amour de Jeanne, on pourrait presque dire sa passion pour la confession fréquente. Cette pratique est l'une des plus caractéristiques de sa vie ascétique et mystique. Si elle n'a pas recherché les pénitences corporelles, elle a eu recours aussi souvent que possible au sacrement de pénitence. Nous avons vu déjà que, dès ses premières années à Domremy, le curé, Guillaume Froute, lui reprochait de se confesser trop souvent. A Neuschâteau, durant le séjour de quatre ou cinq jours que sa famille y fit par suite de l'évacuation, elle se confessa presque chaque jour, c'est-à-dire au moins trois fois. Plus tard en campagne, ayant à son service un aumônier attitré, frère Paquerel, elle se confessait habituellement tous les deux jours. Le vendredi 6 mai, jour de l'attaque des Tourelles, elle se confesse le matin ; dans la journée, elle est blessée, aussitôt elle appelle son aumônier et se confesse de nouveau ; notons qu'elle s'était confessée la veille pour la fête de l'Ascension. Elle se confessait à ses Saintes. Quand un reli-

(1) Témoignage de Simon Charles (*Procès*, t. III, p. 118) : « *Dicit insuper ipse loquens quod, dum erat in armis et eques, nunquam descendebat de equo pro necessariis naturae; et mirabantur omnes armati quomodo poterat tantum stare supra equum. Nec aliud scit* ».

gieux, réputé pour sa sainteté, survenait à l'armée ou à la cour, elle le priait de l'entendre en confession. Dès qu'elle comparait devant Pierre Cauchon, l'une de ses premières paroles est une demande de confession, elle offre à son juge d'être sa pénitente. N'était-ce pas la preuve de son innocence et de sa sincérité ? Mais l'évêque se garda bien de se prêter à son désir. Il exploita ce besoin de confession en dépêchant à la Pucelle des prêtres indignes, entre autre Nicolas Loyseleur, le Judas du procès, lequel abusa de la confiance de Jeanne. On demandera sans doute ce que sainte Jeanne d'Arc pouvait accuser dans des confessions aussi fréquentes. Assurément la jeune vierge fut toujours à l'abri des moindres tentations sensibles. Mais elle était extrêmement consciencieuse : à la lumière de la révélation divine, les plus petites imperfections lui sautaient aux yeux comme les atomes de poussière dans un rayon de soleil, et elle s'empressait d'en purifier son âme. Le cristal le plus pur ne fut pas aussi transparent que la conscience de Jeanne d'Arc. Mais précisément parce qu'elle voyait très clair en elle-même, elle éprouvait plus que tant d'âmes tièdes et inconscientes le besoin de la confession, et elle répondait aux juges qui l'examinaient à ce sujet : « On ne saurait trop purifier sa conscience ».

Grâce à cette incomparable pureté d'âme et de corps, Jeanne vécut parmi les hommes d'armes et les princes de la terre respectée et vénérée. On sait que ses compagnons de campagne, qui plus d'une fois reposèrent, étendus dans la paille à ses côtés, « à la paillade », témoignèrent avoir été préservés de l'ombre même d'un désir. L'apparition de sainte Jeanne d'Arc mettait en fuite tous les démons de la chair. Par une sorte de rayonnement sanctifiant, elle purifiait les cœurs. Dans la compagnie de la Pucelle, les mauvaises intentions, même concernant d'autres personnes, s'évanouissaient. Les hommes et les chefs s'étaient communiqué leurs impressions intimes à ce sujet. Tous étaient préservés. Ce phénomène insolite paraissait à Dunois : « chose quasi divine (1) ». Jean d'Aulon, ses servi-

(1) *Procès*, t. III, p. 15 : « Affirmat praeterea dictus deponens quod similiter ipse et alii, dum erant in societate ipsius Puellae, nullam habebant voluntatem se desiderium communicandi seu habendi societatem mulieris ; et videtur ipsi deponenti quod erat res quasi divina. »

teurs et palefreniers avaient maintes fois été immunisés contre les plus légères tentations par sa seule présence (1). Tel fut le prestige de la virginité angélique de Jeanne d'Arc, qu'elle put traverser le royaume à la tête des armées, sans être jamais effleurée ni ternie comme un grand lis immaculé, symbole vivant de la France, le plus pur et le plus éclatant qui ait jamais existé.



Sainte Jeanne d'Arc est communément considérée comme l'une des individualités de l'histoire les plus admirables, mais les moins imitables. Et rien en effet ne serait plus dangereux pour une vierge chrétienne que de prétendre en temps de guerre ou de révolution sauver la patrie non seulement par des prières, mais par des directions révélatrices, ou encore par une intervention personnelle. Un rôle comme celui de la Pucelle est une exception unique et ne se répète pas. Il n'en demeure pas moins que la fidélité de Jeanne à sa vocation, ses habitudes de prière, de réflexion, sa conversation avec les saintes, son extrême souci de pureté physique et morale, sa sobriété et sa mortification, constituent pour nous un exemple, un modèle sur lequel nous pouvons et devons nous régler. Le philosophe ou le théologien qui étudierait la vie des saints pour en extraire une méthode positive d'héroïsme et de sainteté, pourrait, précisément après avoir analysé la mission de Jeanne d'Arc, formuler à peu près de la manière suivante ses prescriptions : Tout d'abord recueillez-vous, ne vous laissez pas dissiper dans la multitude des occupations extérieures, défiez-vous de l'agitation fiévreuse qui est la maladie du siècle, la caricature, le simulacre de l'action posée, la seule très efficace. Et quand vous vous serez exercé à cette reprise constante de vous-même parmi l'affolement général causé par le monde d'agités qui

(1) « Dit outre que, non obstant ce qu'elle feust jeune fille, belle et bien formée et que par plusieurs fois il lui ait veu les seins en la faisant appareiller de ses plaies, et aussi qu'il fust fort, jeune et en sa bonne puissance, toutesfois oncques ne s'esneut son corps à nul désir, ne pareillement ne faisoit nul autre quelconque de ses gens et escuiers, ainsi qu'il leur a oy dire et relater par plusieurs fois » (*Procès*, . III, p. 219).

vous entourent, alors consacrez des heures entières à la méditation et à la prière. C'est par cette vie intérieure que Jeanne d'Arc a commencé. Si vous prétendez à des fins élevées, si vous vous sentez la vocation des parfaits, il faut que notre vie plonge ses racines dans une source vive et intarissable de réflexion, de méditation, d'oraison, de prières mentales et vocales. — Quand vous aurez saüvegardé par une reprise énergique et persévérante de vous-même la vie de méditation, d'oraison, de prière, il sera nécessaire, qu'à l'exemple de Jeanne d'Arc vous favorisiez en votre cœur et en votre esprit le culte des saints, ce culte qui est l'exercice quotidien, le bréviaire du christianisme. Il sera même fort utile que, par une élection inspirée par vos aptitudes, vos sympathies, votre vocation propre, vous choisissiez, comme protecteurs et modèles tout particuliers, deux ou trois saints qui vous agréeront davantage. Et sans doute vous ne pourrez pas entrer, comme Jeanne d'Arc, en conversation directe avec ces saints patrons. Mais c'est vraiment s'entretenir, vivre familièrement avec eux, que de méditer constamment leurs vies, que de retenir par cœur et d'avoir constamment présents à l'esprit les traits les plus caractéristiques qu'ils nous ont laissés. En morale, en religion surtout, se vérifie l'antique adage : *Timeo hominem unius libri*, J'éprouve du respect pour l'homme d'un seul livre. Il est bien impossible que le fidèle qui trouve des heures de recueillement pour s'entretenir en tête à tête avec quelque grand modèle vivant, tel que Jésus, saint Paul, saint Augustin, saint Bernard, saint François, saint Dominique, sainte Thérèse, saint Ignace, saint Vincent de Paul, etc..., ne devienne pas chaque jour plus semblable à ces saintes et divines figures. — Et quand vous aurez saüvegardé la vie intérieure et mystique de votre âme, quand vous aurez ajouté à l'oraison l'imitation des exemples laissés par vos saints patrons, il vous restera à agir. Autant que possible il faut que votre action, que toutes vos actions aient un sens, une destination unique. Sainte Jeanne d'Arc a subordonné toutes ses prières, toutes ses pensées, tous ses efforts à une fin suprême : le salut de la France et de l'Église. De même, nous avons une principale conception de vie à réaliser. Sans étroitesse et rigidité d'esprit, il faut se spécialiser. Il faut agir, non à la légère, à droite, à gauche et en tous sens, mais posément et dans un sens unique. Nous n'avons pas de temps à perdre et nous devons battre le fer pendant qu'il est incandescent, mais de telle ma-

nière que chaque coup de marteau porte, et non point en frappant précipitamment à tort et à travers. Il faut avoir horreur du touche-à-tout, choisir sa voie, avancer entre deux rails, et ne plus regarder en arrière, c'est le moyen de couvrir une longue distance et d'arriver à un but important. Saint François d'Assise a choisi d'être par excellence le pauvre du Seigneur, saint Dominique le prédicateur contre l'hérésie, sainte Jeanne d'Arc la libératrice de la France. D'autres se sont voués à la contemplation dans les déserts et les solitudes. D'autres se sont sanctifiés en acceptant le lent martyre d'une existence obscure mais féconde en humiliations, en épreuves de tous genres. Vies cachées, inutiles et mesquines aux yeux des hommes, mais magnanimes, sublimes et infiniment méritoires devant les anges et devant Dieu.

Ce qu'il y a de plus admirable en Jeanne d'Arc, ce n'est pas qu'elle ait pris des villes fortes et remporté des victoires, l'épée à la main, montée sur un cheval de bataille; c'est qu'elle a, parmi le fracas de la vie des camps, sauvegardé toujours sa ferveur intérieure, sa vie intime d'oraison et de contemplation. Ce qu'il y a de plus admirable en Jeanne d'Arc, ce n'est pas précisément, comme l'a écrit Michelet, le bon sens, le sens commun qui à lui seul n'eût fait d'elle qu'une paysanne, une païenne; c'est la foi, c'est le mysticisme héroïque, la poursuite d'une grande fin sociale et religieuse. Or la religion chrétienne est telle que tous les fidèles, quels qu'ils soient, peuvent, avec la foi, se créer une conception mystique et héroïque de l'existence. La mère chrétienne, la vierge, religieuse ou non, peut toujours, de quelque manière, mener une vie héroïque. Pour comprendre cette vérité il suffit de croire à la valeur infinie du sacrifice, à la communion des saints, à la réversibilité des mérites. Se sacrifier soi-même; tout supporter pour le salut du prochain, pour le bien des autres, pratiquer la folie de la charité de la croix, telle est la vocation de tous les chrétiens. Ce qu'il y a de plus admirable en Jeanne d'Arc, c'est assurément sa vie intérieure, l'amour de Dieu, l'oubli total de soi-même, la pureté absolue dans l'intention et l'exécution, or, précisément, c'est ce en quoi elle est le plus imitable.

L.-H. PETITOT.

---